

000009

Envoyé en préfecture le 28/03/2023

Reçu en préfecture le 28/03/2023

Publié le

ID : 059-215902073-20230328-09_2023-DE



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Anzin

OBJET :

**DESAFFECTATION DU
LOGEMENT DE
FONCTION SIS A
ESCAUTPONT – N°22
RUE DES ACACIAS –
PROPRIÉTÉ
COMMUNALE**

Date de la convocation
Le 17 février 2023

Nombre de conseillers en
exercice : 26

Délibération rendue exécutoire
transmise en Sous-Préfecture le

18 mars 2023
publiée ou notifiée le

30 mars 2023

Document certifié conforme,
Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 25 FEVRIER 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Vingt Cinq Février à Neuf heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément à la loi.

Etaient présents : Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, M. Jean-Luc FRERE, Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Mme Annie NOTELET, M. Jean-Luc BULENS, Mmes Sylviane DEBOSZ, Patricia DURIEUX-PATRIS (Quitte la séance à 10h55), M. Daniel HERLAUD, M. Didier MARMIGNON, Mmes Monique PASSET, M. Cédric LATOUCHE, Mme Virginie BERNUS (Quitte la séance à 10h22)

Excusés : M. Patrick LATOUCHE (Pouvoir à M. Didier MARMIGNON), Mmes Catherine ROLY-EL HIBA (Pouvoir à Mme Sylviane DEBOSZ), Nathalie DELHAYE-REVEL (Pouvoir à Mme Monique PASSET), Patricia DURIEUX (Pouvoir à M. Jean-Luc BULENS à partir de 10h55), Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Sandrine PONCHANT-CODET (Pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), M. Romuald CHANTREL (Pouvoir à M. Michel RENARD), M. Benjamin LECLERCQ (Pouvoir à M. Cédric LATOUCHE), Virginie BERNUS (Pouvoir à Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY), Tiffanie SURIA (Pouvoir à M. Jean-Luc FRERE).

Absents : Benamar TOUATI.

Secrétaires de séances : Mme Monique PASSET, M. Cédric LATOUCHE.

Madame le Maire donne lecture du

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°114 en date du 13 décembre 2012 ;

La Ville d'Escautpont est propriétaire d'un immeuble à usage d'habitation sis 22 rue des Acacias, cadastré section AC 182 pour 254 m². Ce logement est composé de :

- Trois chambres*
- Un séjour -salon*
- Une cuisine*
- Une salle de bains*
- Un cellier*
- Un garage*

Par délibération n°114 en date du 13 décembre 2012, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer cet immeuble au gardien du complexe Jean Ferrat, de la Salle de Sports, du Plateau Sportif et du cimetière, conformément à la législation relative aux logements de fonction, pour nécessité absolue de service.

Suite à la réorganisation générale des Services Techniques, cet immeuble n'entre plus dans le cadre des logements de fonction et pourrait faire l'objet de locations futures.

À cet effet, il est nécessaire précéder à la désaffectation de cet immeuble, celle-ci permettrait à la Commune de percevoir de potentielles recettes supplémentaires.

En conséquence, le Conseil Municipal est appelé à :

- Constater la désaffectation dudit immeuble d'habitation*
- Prononcer son déclassement du domaine public et,*
- L'intégrer au domaine privé communal.*

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

OUI L'EXPOSÉ DE MADAME LE MAIRE ;

000009

Envoyé en préfecture le 28/03/2023

Reçu en préfecture le 28/03/2023

Publié le

ID : 059-215902073-20230328-09_2023-DE

S²LO

APRES EN AVOIR DELIBERE

CONSTATE la désaffectation dudit immeuble d'habitation ;

PRONONCE son déclassement du domaine public ;

INTEGRE l'immeuble au domaine privé communal.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



MAIRIE D'ESCAUTRON
(NORD)

J. LEGRAND-DELHAYE.

Les secrétaires de séance,

M.PASSET



C.LATOUCHE

